

Extrait du Registre des délibérations du Comité Syndical

Séance du 10 mars 2026

Date de convocation : le 3 mars 2026

**Le Comité Syndical, régulièrement convoqué, s'est réuni au Conseil
Départemental du Doubs, salle JOUBERT, 8 avenue de la Gare d'Eau à Besançon,
sous la présidence de Monsieur Cyril DEVESA, Président.**

La séance est ouverte à 18h07 et levée à 20h15

Étaient présents :

En nombre, les membres :

- En exercice : 45
- Présents : 28
- Ayant pris part au vote : 28
- Ayant donné procuration : 0

G.B.M : AEBISCHER Élise ; BERNARD Franck ; BOURGEOIS Agnès ; BOUSSET Jean-Marc ; CAULET Claudine ; DEVESA Cyril ; DUSSAUCY Nadine ; FIÉTIER Vincent ; GAGLILOLO Lorine ; HUOT Daniel ; JACQUIN Denis ; JOUFFROY Jean-Marc ; LAMBERT Marie ; LEGAIN Olivier ; MAGNIN-FEYSOT Christian ; MÉNESTRIER Jean-François ; NAPPEZ Anthony ; PARIS Daniel ; POUJET Yannick ; SIMONIN Philippe ; TERZO André ;
C.C.L.L : CRETIN Emmanuel ; GARNIER Christophe ; MESNIER Christian ; MONNIER Alain ; STADELMANN Jean-Claude ;
C.C.V.M : AUBRY Didier ; GAUTHIER André

Étaient excusés :

G.B.M : ROUX Jean-Hugues ;
C.C.L.L : NICOLET Mickaël ;
C.C.V.M :

Résultat du vote :

- Pour : 28
- Contre : 0
- Abstentions : 0

Secrétaire de séance : Christophe GARNIER

Procuration de vote :

Mandant :
Mandataire :

PRÉVENTION

TARIFS APPLICABLES EN 2026**Rapporteur** : Monsieur Olivier LEGAIN, Vice-Président**I. TARIF POUR LA VENTE DE GOBELETS RÉUTILISABLES**

Le SYBERT propose, depuis 2019, la vente de gobelets réutilisables au tarif préférentiel de 0,30 € TTC pièce aux communes et associations du territoire. Le prix d'achat d'un gobelet neuf pour le SYBERT est de 38,6 centimes HT (46,3 centimes TTC).

Il est proposé de reconduire ce dispositif en 2026 et de fixer le tarif de vente à 0,30 € TTC l'unité, soit 0,25 € HT.

II. TARIF POUR LA LOCATION DE CHANGES LAVABLES

Depuis mai 2018, le SYBERT a mis en place une offre de location de changes lavables fabriqués par la Blanchisserie du Refuge. Le tarif de la location est fixé à 30 € TTC (28,44 € HT) par trimestre pour un lot.

En cas d'élément manquant lors du retour, une facturation est effectuée de 8 € TTC par couche manquante, 7 € TTC par culotte manquante et 2,50€ TTC par insert manquant.

En cas d'élément dégradé (importantes tâches, décoloré, troué, déchiré), une facturation est effectuée à hauteur de 3 € par couche, 2 € par culotte et 1 € par insert.

Il est décidé de maintenir ces tarifs pour 2026.

III. TARIF POUR LA VENTE DE CHANGES LAVABLES D'OCCASION

Le SYBERT dispose de couches lavables d'occasion, qui ne sont plus utilisées. Ces couches proviennent soit des kits d'essai proposés aux familles (un rafraîchissement des kits est réalisé une fois par an), soit des anciens modèles de la Blanchisserie du Refuge. Ce stock de couches est vendu aux particuliers au tarif de 15 € TTC (12,50 € HT) pour un lot de 5 couches ou 5 culottes.

Il est décidé de maintenir ce tarif pour 2026.

À l'unanimité, le Comité Syndical valide les tarifs applicables en 2026 au titre de la compétence Prévention.

Rapport adopté à l'unanimité.

Secrétaire de séance,
Christophe GARNIER



Pour extrait conforme,
Le Président du SYBERT,
Cyril DEVESA

